



Légende

I. SERVITUDES RELATIVES A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE

- A1: BOIS ET FORET RELEVANT DU REGIME FORESTIER
- AS1: SERVITUDE RESULTANT DE L'INSTALLATION DES PERIMETRES DE PROTECTION DES EAUX
- Protection immédiate
- Protection rapprochée
- Protection éloignée
- AC1: SERVITUDES POUR LA PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES
- AC4: ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN ET PAYSAGER
- AC2: SERVITUDES POUR LA PROTECTION DES SITES ET MONUMENTS NATURELS
- Les Abords Du Chateau

II. SERVITUDES RELATIVES A L'UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS

- I4: SERVITUDES RELATIVES A L'ETABLISSEMENT DES CANALISATIONS ELECTRIQUES
- Bande impactée par une ligne aérienne de 90 kV
- Bande impactée par une ligne aérienne de 225 kV
- I3: SERVITUDES RELATIVES AUX CANALISATIONS DE TRANSPORT DE GAZ NATUREL
- Diamètre nominal 80
- Diamètre nominal 100
- Diamètre nominal 150
- Diamètre nominal 750
- Diamètre nominal 900
- EL7: SERVITUDES D'ALIGNEMENT

